

**STAMMOPUR DR 8**

Date de révision: 20.02.2018

No: 83005

Page 1 de 11

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

STAMMOPUR DR 8

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

désinfectant. Désinfection et nettoyage intensif des instruments, concentré

Réservé aux utilisateurs professionnels.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: DR.H.STAMM GmbH Chemische Fabrik  
Rue: Heinrichstr. 3 – 4  
Lieu: 12207 Berlin, GERMANY  
Téléphone: +49 30 76880-280  
e-mail: info@dr-stamm.de  
Internet: www.dr-stamm.de  
Service responsable: sdb@dr-stamm.de, Tel.: +49 30 76880-258

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** 24-hours-emergency: Giftnotruf Berlin: +49 30 30686700 (german, english)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Resp. Sens. 1

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Toxicité pour la reproduction: Repr. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Butane-1,4-diol

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

N,N-Didécyl-N-méthyl-poly (oxéthyl)propionate d'ammonium

pipérazine

**Mention**

Danger

**d'avertissement:****Pictogrammes:**

**STAMMOPUR DR 8**

Date de révision: 20.02.2018

No: 83005

Page 2 de 11

**Mentions de danger**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

## STAMMOPUR DR 8

Date de révision: 20.02.2018

No: 83005

Page 3 de 11

## Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
7732-18-5	Eau			20-30 %
	213-791-2			
110-63-4	Butane-1,4-diol			15-25 %
	203-786-5		01-2119471849-20	
	Acute Tox. 4, STOT SE 3; H302 H336			
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol			10-20 %
	203-961-6		01-2119475104-4	
	Eye Irrit. 2; H319			
2372-82-9	N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine			9,9 %
	219-145-8		01-2119980592-29	
	Acute Tox. 3, Skin Corr. 1A, STOT RE 2, Aquatic Acute 1; H301 H314 H373 H400			
94667-33-1	N,N-Didécyl-N-méthyl-poly (oxéthyl)propionate d'ammonium			8,4 %
	619-057-3		01-2119950327-36	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H314 H400 H410			
79-33-4	Acide lactique			2-7 %
	201-196-2		01-2119474164-39	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H315 H318			
68920-66-1	C16-C18 Alcool gras éthoxylé			2-7 %
	-		*	
110-85-0	pipérazine			<5 %
	203-808-3	612-057-01-1	01-2119480384-35	
	Repr. 2, Skin Corr. 1B, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1; H361fd H314 H334 H317			
60-00-4	Acide éthylène diamine tetracétique			1-5 %
	200-449-4		01-2119486399-18	
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318			
68515-73-1	Alkylpolyglycosid			1-5 %
	-		01-2119488530-36	
	Eye Dam. 1; H318			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

## Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

## Après inhalation

En cas d'une inhalation d'aérosols/de brouillards/de projections : Consulter un médecin. Veiller à un apport d'air frais.

## Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

**STAMMOPUR DR 8**

Date de révision: 20.02.2018

No: 83005

Page 4 de 11

**Après contact avec les yeux**

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Eau. Mousse. Eau pulvérisée.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes nitriques (NOx). Dioxyde de carbone (CO2).

**5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement spécial de protection en cas d'incendie: Utiliser une protection respiratoire adéquate En cas d'incendie et/ou d' explosion, ne pas respirer les fumées.

**Information supplémentaire**

Le matériau n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir toute personne non protégée à l'écart. Se tenir du côté du vent. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire. Evacuer les personnes en lieu sûr.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Matière appropriée pour recueillir le produit: Sable liant universel. terre. Sciure de bois.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: contact avec la peau. contact avec les yeux.

**Préventions des incendies et explosion**

Le produit n'est pas: Comburant. Inflammable. Explosif.

**Information supplémentaire**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

### STAMMOPUR DR 8

Date de révision: 20.02.2018

No: 83005

Page 5 de 11

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m <sup>3</sup>	F/m <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	10	67,5		(8 h)	
		15	101,2		Courte durée (15 min)	
110-85-0	Pipérazine	-	0,1		(8 h)	
		-	0,3		Courte durée (15 min)	

##### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Noms des agents	Voie d'exposition	Effet	Valeur
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol			
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	1,25 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	20 mg/kg p.c./jour
68515-73-1	Alkylpolyglycosid			
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	595000 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	420 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	357000 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	35,7 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	124 mg/m <sup>3</sup>

##### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Noms des agents	Valeur
	Milieu environnemental	
110-63-4	Butane-1,4-diol	
	Eau de mer	0,0813 mg/l
	Eau de mer (rejets discontinus)	8,13 mg/l
	Sédiment d'eau douce	3,61 mg/kg
	Sédiment marin	0,361 mg/kg
79-33-4	Acide lactique	
	Eau douce	1,3 mg/l
68515-73-1	Alkylpolyglycosid	
	Eau douce	0,175 mg/l
	Eau de mer	0,0176 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1516 mg/kg
	Sédiment marin	0,152 mg/kg
	Sol	0,654 mg/kg

## STAMMOPUR DR 8

Date de révision: 20.02.2018

No: 83005

Page 6 de 11

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

**Mesures d'hygiène**

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Protection des yeux/du visage**

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains**

Matériau approprié: PE (polyéthylène). CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). NBR (Caoutchouc nitrile). Caoutchouc butyle. FKM (Caoutchouc fluoré).

période de latence: >480 min. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Modèles de gants recommandés : Camapren 722, Producteur: KCL, ou des produits similaires d'autres fabricants.

**Protection de la peau**

Blouse de laboratoire.

**Protection respiratoire**

Protection respiratoire non nécessaire.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	limpide, jaune
Odeur:	caractéristique

pH-Valeur (à 20 °C):

Testé selon la méthode  
dans l'état fourni: 10,0 DGF H-III 1

**Modification d'état**

Point de fusion: -20 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

Point d'éclair: non inflammable

**Dangers d'explosion**

non explosif.

**Propriétés comburantes**

non comburant.

Densité (à 20 °C): 1,02 g/cm<sup>3</sup> DIN 12791

Hydrosolubilité: complètement miscible  
(à 20 °C)

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Aucun produit de décomposition dangereux s'il est manipulé correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable dans conditions ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun produit de décomposition dangereux s'il est manipulé correctement.

## STAMMOPUR DR 8

Date de révision: 20.02.2018

No: 83005

Page 7 de 11

**10.4. Conditions à éviter**

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

**10.5. Matières incompatibles**

Acide, concentré.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucun produit de décomposition dangereux s'il est manipulé correctement.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë, par voie orale DL50: 2000-5000 mg/kg Rat.

**ETAmél calculé**

ATE (par voie orale) 618,0 mg/kg

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
110-63-4	Butane-1,4-diol				
	par voie orale	DL50 mg/kg	1525	rat	RTECS
	dermique	DL50 mg/kg	>2000	rabbit	RTECS
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol				
	par voie orale	DL50 mg/kg	3305	rat	
	dermique	DL50 mg/kg	2764	rabbit	
2372-82-9	N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine				
	par voie orale	DL50 mg/kg	261	rat	OECD 401
	dermique	DL50 mg/kg	>600	rat	OECD 402
94667-33-1	N,N-Didécyl-N-méthyl-poly (oxéthyl)propionate d'ammonium				
	par voie orale	ATE mg/kg	500		
79-33-4	Acide lactique				
	par voie orale	DL50 mg/kg	3730	rat	
	dermique	DL50 mg/kg	>2000	rabbit	
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	>7.94	rat	
68920-66-1	C16-C18 Alcool gras éthoxylé				
	par voie orale	DL50 mg/kg	>2000	Ratte	
60-00-4	Acide éthylène diamine tetracétique				
	par voie orale	ATE mg/kg	500		
68515-73-1	Alkylpolyglycosid				
	par voie orale	DL50 mg/kg	>5000		

## STAMMOPUR DR 8

Date de révision: 20.02.2018

No: 83005

Page 8 de 11

**Irritation et corrosivité**

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Effet irritant sur la peau : irritant. Effet irritant sur l'oeil: corrosif.

**Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. (pipérazine)

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

(pipérazine)

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus. (pipérazine)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Butane-1,4-diol)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

En cas d'un déversement conforme en faibles concentrations dans des stations d'épuration biologique adéquates, des perturbations de la dégradabilité des boues activées sont peu probables.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
79-33-4	Acide lactique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 130 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss		
68920-66-1	C16-C18 Alcool gras éthoxylé					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 30 mg/l	96 h			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >1000 mg/l	48 h			
68515-73-1	Alkylpolyglycosid					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >100 mg/l	96 h			

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
68920-66-1	C16-C18 Alcool gras éthoxylé			
	OECD 301D	>70 %	28	
	Leicht biologisch abbaubar			

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

En raison des données disponibles relatives à l'élimination/la décomposition et le potentiel de bioaccumulation, des effets nocifs à long terme pour l'environnement sont peu probables.



## STAMMOPUR DR 8

Date de révision: 20.02.2018

No: 83005

Page 9 de 11

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
79-33-4	Acide lactique	-0,62

**FBC**

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	<100		

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

non applicable

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

200129 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); détergents contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (SAUF DÉCHETS DE CUISINE ET DE RESTAURATION NE PROVENANT PAS DIRECTEMENT DES SOINS MÉDICAUX); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN1903
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Polyamines, Didecylmethylammoniumpropionate, solution)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8
Code de classement:	C9
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Catégorie de transport:	3
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

**Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN1903
--------------------------	--------

**STAMMOPUR DR 8**

Date de révision: 20.02.2018

No: 83005

Page 10 de 11

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (POLYAMINES, DIDECYLMETHYLAMMONIUMPROPIONATE, SOLUTION)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 8

Marine polluant: no

Dispositions spéciales: 223, 274

Quantité limitée (LQ): 5 L

EmS: F-A, S-B

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Excepted Quantity: E1

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU:** UN1903

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (POLYAMINES, DIDECYLMETHYLAMMONIUMPROPIONATE, SOLUTION)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8

**14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 8

Dispositions spéciales: A3 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 856

IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Excepted Quantity: E1

Passenger-LQ: Y841

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 55: 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

2004/42/CE (COV): 35 % (357 g/l)

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente: 2.1., 3.2., 8.1., 11.1., 12.1., 12.2., 12.3., 13.1., 15.1., 16.

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**STAMMOPUR DR 8**

Date de révision: 20.02.2018

No: 83005

Page 11 de 11

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Indications de stage professionnel: Observer le mode d'emploi sur l'étiquette.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

**Utilisations identifiées**

N°	Court titre	LCS	SU	PC	PROC	ERC	AC	TF	Spécification
1	STAMMOPUR DR 8	PW	-	0	8a, 9, 13	8a	0	121	

LCS: Étapes du cycle de vie

SU: Secteurs d'utilisation

PC: Catégories de produits

PROC: Catégories de processus

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

AC: Catégories d'articles

TF: Fonctions techniques

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*